

LIVRET DE PRESENTATION

CONVENTION CITOYENNE ÉTUDIANTE

du 06 octobre
au 05 décembre 2025

▲▲▲▲▲▲▲▲▲▲
Vivre ensemble



01 La Convention citoyenne étudiante, c'est quoi ?

Une expérience de démocratie participative et délibérative

Inspirée de la Convention Citoyenne pour le Climat, la Convention Citoyenne Étudiante (CCE) est un dispositif à l'échelle de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC).

Pendant 3 mois, les étudiant.e.s de différentes composantes se retrouvent pour délibérer sur le thème de l'édition.

Vivre ensemble

Pour cette 5ème édition, le thème a été choisi par les participant.e.s de l'édition précédente. Ce thème pourra aborder des questions et enjeux autour de l'inclusion, de co-habilitation de la planète, de la santé mentale et collective, du rapport au numérique et aux IA génératives, de l'engagement, des solidarités intergénérationnelles, ainsi que des formes d'organisation et de coopération à l'échelle des territoires.



Les sous-thématiques :

- ✿ Thématique 1 : Cohabiter dans le système Terre
- ✿ Thématique 2 : Vivre ensemble en prenant soin de soi et des autres
- ✿ Thématique 3 : Vivre ensemble à l'UPEC
- ✿ Thématique 4 : Vivre ensemble au sein de nos territoires et nos sociétés
- ✿ Thématique 5 : Vivre ensemble et décider ensemble
- ✿ Thématique 6 : Vivre ensemble à l'ère des IA génératives

02 Le déroulé

Le lancement

Jour 1

9h00 - 10h : Accueil et présentation en sous-groupe thématique

10h30-15h : Séances en plénière au théâtre de Fontainebleau

15h30-17h30 : Délibérations en sous-groupe thématique

Jour 2

9h-11h30 : Séance plénière au théâtre

13h30-17h00 : Délibérations et “Café des personnes ressources”.

En parallèle, certains étudiant.es réaliseront des “Balades apprenantes”.

Jour 3

8h30-12h30 : Délibérations et préparation de la restitution

13h50-17h : Restitution au théâtre, clôture du lancement et rappel de la suite de la CCE

Chaque jour, les participant.e.s alternent entre des temps de formation et des temps d'échange et de partage. Les temps de formation - ou “session avec intervenant.e.s” - sont dédiés à des présentations faites par des personnes ressource. Les temps d'échange et de partage - ou “sessions délibératives” - ont pour objectif de permettre aux étudiant.e.s de développer leurs réflexions en faisant émerger des propositions alimentées par les délibérations !

Répartis en sous-groupes d'une dizaine de personnes, vous êtes accompagné.e d'un ou d'une facilitateur.rice, votre objectif est de formuler des propositions sur la sous-thématique attribuée, en lien avec le thème de l'édition (par exemple, sur les transports pour vous rendre sur votre lieu d'études).

Les ateliers délibératifs

Après le lancement de la CCE et jusqu'à sa clôture, divers ateliers intermédiaires et réunions thématiques permettent aux participant.e-s de poursuivre la réflexion initiée au sein des différents groupes de travail.

Ces ateliers prennent différentes formes : délibérations, conférences ou encore théâtre-forum... Ils sont parfois organisés avec des partenaires ou des établissements secondaires et se tiennent au sein des différentes composantes de l'Université, hors les murs ou en ligne.

Ils peuvent être obligatoires pour certaines formations.

La clôture

Lors des deux journées de clôture, les étudiant.e-s doivent présenter le travail de chaque groupe thématique devant nos partenaires, dont les commentaires et réactions donnent lieu à un dernier travail délibératif. Les propositions finales sont ensuite validées en plénière ou en ligne, sur Decidim.

03 Foire Aux Questions

Où me renseigner sur la CCE ?

La CCE est présente sur **Instagram** : @cce_upec, n'hésitez pas à vous abonner et à nous écrire !

Sur **Discord** : pendant la CCE, toutes les informations sont communiquées en direct .

Sur **Decidim** : l'outil de délibération en ligne, où toutes les propositions seront publiées, avec la possibilité d'amender ou de commenter une proposition : créez vite votre compte.

Comment m'engager pour la CCE ?

Il existe différentes manières de poursuivre votre aventure, vous pouvez par exemple rejoindre l'équipe en charge de l'application des propositions ou devenir facilitateur.rice !

Contactez-nous pour en savoir plus !

Quel est l'intérêt de participer à la CCE ?

La CCE vous permet de participer activement en tant que citoyen.ne, en vous donnant la parole. C'est un dispositif horizontal, dans lequel vous n'êtes plus en face d'un.e professeur.e, mais devenez acteur.rice. Il vous fera gagner de nombreuses compétences. Au fil des conférences, des tables-rondes et des échanges avec votre groupe, vous renforcez vos connaissances sur le thème de la CCE et plus particulièrement sur votre sous-thématique.

C'est aussi une aventure humaine, où vous allez rencontrer d'autres étudiant.e.s, avec des parcours, idées et formations qui sont différents des vôtres.

Ma présence est-elle obligatoire ?

Certaines formations contiennent la CCE dans leur maquette pédagogique. Si c'est votre cas, votre présence est obligatoire : les 3 jours de lancement, les 2 jours de clôture, et lors des ateliers intermédiaires où cela sera précisé.

Puis-je me faire rembourser mes frais de déplacement ?

Non, cela n'est pas possible, même lorsque les événements ont lieu loin de votre lieu d'études. En tant qu'étudiant.e.s de l'UPEC, il revient à votre charge de vous déplacer sur les différents campus. En cas de difficulté financière, vous pouvez vous adresser au Crous ou à un service d'assistance sociale.

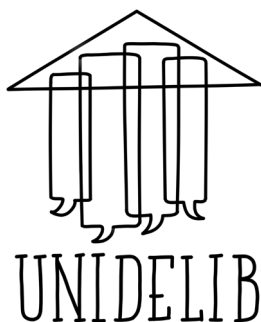
Convention Citoyenne Etudiante de l'Université Paris-Est Créteil

cce@u-pec.fr
decidim.u-pec.fr



ALGOPO

Fontainebleau



LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE
D'ÉTUDE DU POLITIQUE HANNAH ARENDT
Sous la co-tutelle de:
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL
UPEC - UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL



Soutenu
par

